

MEMBRES PRESENTS :

Olivier BIANCHI, Maire présidant la séance

Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Adjoints

Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT, Conseillers Municipaux

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Manuela FERREIRA DE SOUSA (à Monique BONNET), Grégory BERNARD (à Philippe BOHELAY), Gérard BOHNER (à Cyril CINEUX), Adjoints
Dominique ADENOT (à Françoise NOUHEN), Louis COUSTÈS (à Jean-Pierre BRENAS), Nadia GUERMIT-MAFFRE (à Jean-Luc BLANC), Jean-Pierre LAVIGNE (à Edith CANDELIER), Isabelle PADOVANI (à Antoine RECHAGNEUX), Christian PORTEFAIX (à Saïd Akim BARA), Conseillers Municipaux

Excusé(e)s :

François BARRIÈRE, Conseiller Municipal

Absent(e)s :

Anne FAUROT, Conseillère Municipale

Secrétaire :

Marianne MAXIMI

Mme Sondès EL HAFIDI, Mme Marion CANALES, Mme Patricia GUILHOT, M. Guillaume VIMONT arrivent pendant la présentation de la question n°1.

M. le Maire suspend la séance à 18 h 45 suite à l'intervention de manifestants notamment du mouvement Nuit debout.

M. le Maire reprend la séance à 19h00 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

M. le Maire suspend de nouveau la séance à 19h03 suite à l'intervention des manifestants.

Le Maire reprend la séance à 19h30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

Les élus présents du Groupe Rassemblement de la Droite et du Centre (M. Jean-Pierre BRENAS, Mme Géraldine BASTIEN, M. Jean-Luc BLANC, Mme Edith CANDELIER, Mme Christiane JALICON, Mme Fabienne MONTEL) ainsi que M. Antoine RECHAGNEUX quittent la séance à 19h31 (fin des pouvoirs).

M. le Maire suspend la séance à 19h38.

M. le Maire reprend la séance à 20h38 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

Les élus présents du Groupe Front de Gauche – Place au Peuple (M. Alain LAFFONT, M. Alparslan COSKUN, Mme Patricia GUILHOT, Mme Marianne MAXIMI, M. Florent NARANJO, Mme Laurence SCHLIENGER) ainsi que M. Guillaume VIMONT quittent la séance à 21h00 (fin des pouvoirs) après le vote de la question n°1.

Les élus présents du Groupe Communiste et Républicain – Front de Gauche Place au peuple (M. Cyril CINEUX, Mme Magali GALLAIS, M. Jean-Christophe CERVANTES, M. Pierre MIQUEL, Mme Sylviane TARDIEU, Mme Nicole PRIEUX) quittent la séance à 21h10 (fin des pouvoirs).

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Monsieur Albert BEHAR, ancien élu municipal.

I - QUESTIONS PROPOSEES AVEC DEBAT

M. le Maire suspend la séance à 18 h 45 suite à l'intervention et à la prise de parole des manifestants, notamment du mouvement Nuit debout.

A 19h03, M. le Maire réunit tous les élus membres de la majorité.

A 19h30, M. le Maire fait une déclaration et propose de recevoir les manifestants avec les présidents de groupe de la majorité.

A 19h38, M. le Maire reçoit les manifestants avec les présidents de groupes de la majorité, M. Alain LAFFONT et M. Guillaume VIMONT à la demande des manifestants.

A 20h15, M. le Maire réunit de nouveau tous les élus membres de la majorité.

1 - Tarifs enfance jeunesse 2016 - 2017.....	Les propositions sont adoptées à l'unanimité
2 - Vente de logements sociaux.....	Suite à la prise de parole des manifestants, M. le Maire demande l'intervention de la Police Nationale pour évacuer les manifestants et interrompt les débats

Des agents de la Police Nationale arrivent à 21h10 et invitent les manifestants à quitter les lieux. Compte tenu de leur refus, les manifestants sont évacués.

M. le Maire constate que le quorum n'est plus atteint pour la présentation de la question n°2.

M. le Maire fait une déclaration devant les conseillers municipaux présents.

La séance est levée à 21h38.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 2 MAI 2016

Le Maire


Olivier BIANCHI